



**Nom :** Constance Sansoucis  
**Âge :** 28 ans  
**tatut :** en couple, mère d'une fillette de 3 ans  
**Études :** physiothérapie et médecine familiale  
**Travailleuse, un peu naïve et désorganisée**

**Nom :** Félix Meilleur  
**Âge :** 24 ans  
**tatut :** ancien camarade de classe  
**Études :** médecine familiale  
**Passionné de nouvelles technologies, toujours à son affaire**



## L'ORCHESTRATEUR (HUB), UN ENGAGEMENT ?

Julie Lalancette,  
Marianne Casavant et Puzant Sarkissian

Dans le dernier épisode, Félix clarifiait pour Constance la provenance des patients pour l'AMP de prise en charge.



### EXTRAIT DU COURRIEL EXPLICATIF DE LA FMOQ

« L'Orchestrateur est une plateforme interopérable, d'un côté avec les logiciels de prise de rendez-vous et de l'autre avec les agendas des DME. Il permet de connaître le statut et la provenance du patient (réorientation, patient orphelin, etc.). Il permet aussi de classer les types de rendez-vous que peut prendre un patient inscrit. Mise à jour en temps réel, cette plateforme permet d'éviter de donner deux rendez-vous à la même heure. Il est important de mentionner qu'aucune donnée clinique sur les patients n'est partagée.

La phase de déploiement comporte six étapes.

Se connecter ne veut pas dire configurer. En vous connectant, vous ne permettez donc pas aux patients de l'autre côté de la passerelle de voir les plages de consultation avec ou sans rendez-vous disponibles. Cette étape est séparée de la connexion et est tout à fait volontaire.

Toutefois, en avril 2022, les programmes GMF et GMF-AR mentionnent au point 8.2 que l'ensemble des plages de la mission GMF et de la mission AR devra être affiché sur l'orchestrateur. Ce qui est accessible aux patients dépendra de la configuration des plages de chacune des cliniques et des orientations ministérielles. Chaque GMF peut ainsi ajuster son offre de services avec le DRMG. Le déploiement se fait par région et commence par les régions vitrines (01, 02, 16). Le tout est appuyé par les chargés de projets régionaux et les DRMG. Tout au cours de l'automne 2021, les régions ont été sollicitées.

Les deux formulaires d'adhésion que vous avez reçus correspondent à deux objectifs différents. Le premier est le formulaire d'adhésion du GMF qui vous permet de vous connecter et de participer au déploiement. Le fait de s'inscrire et d'avoir assisté au webinaire de formation fin août ou début septembre 2021 vous permet de facturer le forfait de gestion du changement (infolettre RAMQ075, section 1.2, disponible au : <https://bit.ly/Infolettre-RAMQ-075>).

Le deuxième formulaire 4486 vous permet de signifier votre adhésion personnelle à l'orchestrateur pour avoir droit aux suppléments accordés aux médecins qui participent à l'offre de service de consultation sans rendez-vous populationnel sur l'orchestrateur dans le cadre de la lettre d'entente 269. Cette étape individuelle est volontaire. Cependant, à partir d'avril 2022, si vous ne désirez pas participer à cette offre, mais que votre GMF a adhéré à l'orchestrateur, vous devrez définir les aménagements nécessaires avec votre groupe.

À ce jour, plus de 90 % des GMF ont adhéré à l'orchestrateur.»

La D<sup>re</sup> Julie Lalancette, M<sup>me</sup> Marianne Casavant et M. Puzant Sarkissian travaillent à la Direction de la planification et de la régionalisation de la FMOQ.